REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE MINISTERE DE L’HYDRAULIQUE ET DE L’ASSAINISSEMENT

DIRECTION DE L’HYDRAULIQUE

AON/01 /MHA/DH/2023

1. Le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement a obtenu, dans le cadre de l’exécution de son budget des fonds afin de financer le programme de création et équipement des points d'eau, et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : Acquisition de soixante (60) équipements d’exhaures solaires des points d’eau. Les équipements seront fournis, sur commande, à l’intérieur du Pays pour une période ne dépassant pas huit (8) mois par lot.
2. Le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l’installation de : Soixante (60) systèmes d’exhaures solaires. Les systèmes doivent fonctionner "au fil du soleil", sans accumulateurs et comporter des modules solaires, supports des modules, électropompes immergées avec accessoires et clôtures grillagées.

L’appel d’offres est reparti en deux (02) lots distincts :

* + LOT 1 : Fourniture et installation de 30 systèmes d’exhaures solaires dans les wilayas du Hodh El Chargui, du Hodh El Gharbi, de l’Assaba et du Tagant
  + LOT 2 : Fourniture et installation de 30 systèmes d’exhaures solaires dans les wilayas du Gorgol, du Brakna, du Trarza, de l’Adrar, du Guidimagha et de l’Inchiri.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour les deux lots. Cependant, il ne peut être attributaire que d’un seul lot.

1. Le présent appel d’offres est un Appel d’offres national ouvert
2. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l’Hydraulique Téléphone : (222) 45 25 71 40 et prendre connaissance des documents d’Appel D’offres du lundi au jeudi de 09H00 à 16H00 et le vendredi de 09H à 12H.
4. Les exigences en matière de qualification sont : financières (chiffre d'affaire annuel moyen pour chacun des lots de 8 millions MRU et une capacité financière pour chacun des lots de 2 millions MRU) et techniques (références en matière de fourniture de systèmes d’exhaures solaires : réalisation de 2 marchés similaires). Voir le document d’Appel d’offres pour les informations détaillées.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet à l’adresse de la Direction de l’Hydraulique mentionnée ci-dessus, contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement, de deux mille (2000) Ouguiyas (MRU). Le document d’Appel d’offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d’acheminement qu’ils auraient choisis :

Monsieur le Directeur de l’Hydraulique Ministère de l’hydraulique et de l’assainissement

Étage : 3 ; Ville : Nouakchott, Code postal :

4913 / Numéro de télécopie : +222 45 25 71 40 Adresse électronique : [inghydsalah@gmail.com](mailto:inghydsalah@gmail.com)

.

1. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l’adresse de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement (CPMP/MHA) – Lot 455-ILOT C Tevragh Zeina - Nouakchott, Mauritanie au plus tard le 24/02/2023 à 10 h. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l’ouverture des plis le même jour à 10 h30
2. Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires d'un marché :

• Les entreprises qui ont des projets resiliés avec le MHA durant les deux dernières années.

•Les entreprises qui ont des projets avec le MHA accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture des offres.

• Les entreprises qui ont des marchés en cours de signature ou d'exécution avec le MHA dépassant le nombre de deux marchés le jour de lancement du présent avis.

1. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d’un montant, pour chacun des lots, de : trois cent vingt mille (320 000) MRU. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres. La Garantie de Soumission devra demeurer valide pour une période excédante de trente (30) jours après la durée initiale de la validité d e l’Offre.

Le Secrétaire General

**Ahmed Sid’Ahmed DIE**